

INSTITUT DE FORMATION

ATHÉNÉE

DIOCÈSE DE VANNES

ÉTHIQUE

FAIRE DE LA MORALE ? PRÉCISIONS SUR LA MORALE – DÉFINITION

- « Tout art, toute recherche, de même que toute action et toute délibération réfléchie, tendent, semble-t-il, vers quelque bien. Aussi a-t-on eu parfaitement raison de définir le bien : ce à quoi on tend en toute circonstance » (Ethique à Nicomaque, 1,1)

FAIRE DE LA MORALE ? PRÉCISIONS SUR LA MORALE – BUT

- *La dignité de la personne humaine s'enracine dans sa création à l'image et à la ressemblance de Dieu (article 1) ; elle s'accomplit dans sa vocation à la béatitude divine (article 2). Il appartient à l'être humain de se porter librement à cet achèvement (article 3). Par ses actes délibérés (article 4), la personne humaine se conforme, ou non, au bien promis par Dieu et attesté par la conscience morale (article 5). Les êtres humains s'édifient eux-mêmes et grandissent de l'intérieur : ils font de toute leur vie sensible et spirituelle un matériau de leur croissance (article 6). Avec l'aide de la grâce ils grandissent dans la vertu (article 7), évitent le péché et s'ils l'ont commis, s'en remettent comme l'enfant prodigue (cf. Lc 15, 11-31) à la miséricorde de notre Père des Cieux (article 8). Ils accèdent ainsi à la perfection de la charité. (CEC 1700)*

FAIRE DE LA MORALE ? PRÉCISIONS SUR LA MORALE – CONTENU

- « *La parole de Dieu est présente à la fois dans les textes sacrés et dans la Tradition [...]. Pour l'Eglise, la Sainte Ecriture n'est pas la seule référence. En effet, la règle suprême de sa foi lui vient de l'unité que l'Esprit a réalisé entre la Sainte Tradition, la sainte Ecriture et le Magistère de l'Eglise, en une réciprocité telle que les trois ne peuvent pas subsister de manière indépendante* » (*Fides et Ratio* 55)

MORALE CATHOLIQUE... L'EGLISE A-T-ELLE SON MOT À DIRE ?

- « *De par la volonté du Christ, en effet, l'Eglise catholique est maîtresse de vérité ; sa fonction est d'exprimer et d'enseigner authentiquement la vérité qui est le Christ, en même temps que de déclarer et de confirmer, en vertu de son autorité, les principes de l'ordre moral découlant de la nature même de l'homme* ». (*Décret sur la liberté religieuse*, 14)

MORALE CATHOLIQUE... LA PERSPECTIVE DE L'EGLISE

- « *Jésus ordonna à ses apôtres de le [l'Evangile] précher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale en leur communiquant les dons divins* ». (DV7).
- « *La question morale, à laquelle le Christ répond, ne peut faire abstraction de la question de la liberté, elle la place même en son centre, car il n'y a pas de morale sans liberté* ». VS34

« *Voyez combien sont pervers et hors de tout ordre ceux qui pensent nous transmettre la connaissance de Dieu pour nous rendre parfaits, alors que cette connaissance de Dieu est la récompense des parfaits* » (Saint Augustin,*de moribus ecclesiae*, I, 25, 47)

MORALE CATHOLIQUE...
LA PERSPECTIVE DE L'EGLISE
LA CONSTRUCTION DE LA PERSONNE HUMAINE

- « *L'Eglise doit prendre soin de la totalité de la vie de l'homme, y compris de ses préoccupations terrestres, dans la mesure où elles sont liées à sa vocation surnaturelle* » GS préambule

MORALE CATHOLIQUE...
LA PERSPECTIVE DE L'EGLISE
UNE ANTHROPOLOGIE, OU HUMANISME INTÉGRAL

- « *L'Eglise doit prendre soin de la totalité de la vie de l'homme, y compris de ses préoccupations terrestres, dans la mesure où elles sont liées à sa vocation surnaturelle* » GS préambule

LA QUESTION DU PÉCHÉ... LA MORALITÉ DES ACTES.

- « *De l'Evangile lu dans la communion ecclésiale, la conscience chrétienne a acquis, au long des générations, une fine sensibilité et une perception aigüe des fermentes de mort qui sont contenus dans le péché. Sensibilité et capacité de perception aussi pour détecter de tels fermentes dans les mille formes assumées du péché, sous les mille faces sous lesquelles il se présente. C'est ce qu'on pourrait appeler le sens du péché* », Reconciliatio et Paenitentia, 18.

« *Ce sens a sa racine dans la conscience morale de l'homme et en est comme le thermomètre. Il est lié au sens de Dieu, car il provient du rapport conscient qu'a l'homme avec son Créateur, Seigneur et Père. Pour cette raison, comment ne peut-on pas effacer complètement le sens de Dieu ni éteindre la conscience, de même on ne peut jamais effacer complètement le sens du péché* ».

LA QUESTION DU PÉCHÉ... LA MORALITÉ DES ACTES.

- *« Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu, dit Saint Paul, tous sont justifiés gratuitement par sa grâce en vertu de la rédemption qui est dans le Christ Jésus. » Rm 3,23*

LA QUESTION DU PÉCHÉ... LA MORALITÉ DES ACTES. LE BIEN ET LE MAL

- « *Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu, dit Saint Paul, tous sont justifiés gratuitement par sa grâce en vertu de la rédemption qui est dans le Christ Jésus.* » Rm 3,23

« *La moralité de l'acte humain dépend avant tout et fondamentalement de l'objet raisonnablement choisi par la volonté délibérée, comme le montre d'ailleurs la pénétrante analyse, toujours valable, de saint Thomas. [...] l'élément primordial et décisif pour le jugement moral est l'objet de l'acte de l'homme, lequel décide si son acte peut être orienté au bien et à la fin ultime, qui est Dieu* » Veritatis Splendor 78-79

Une intention bonne (par exemple aider le prochain) ne rend ni bon ni juste un comportement en lui-même désordonné (comme le mensonge ou la médisance). Le fin ne justifie pas les moyens. Ainsi ne peut on pas justifier la condamnation d'un innocent comme moyen légitime de sauver le peuple. Par contre, une intention mauvaise surajoutée (ainsi la vaine gloire) rend mauvais un acte qui, de soi, peut être bon (faire l'aumône). » CEC 1752-53.

MORALE CATHOLIQUE...
LA QUESTION DE LA LIBERTÉ

- « Vous en effet, mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, que cette liberté ne tourne pas en prétexte pour vivre selon la chair ; mais par la charité mettez-vous au service les uns des autres. Car un seul précepte contient toute la loi en sa plénitude : Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Ga 5,13-14)

« Rien n'exprime mieux l'image et la ressemblance de Dieu que le fait que l'homme est constitué libre quant à sa décision et quant à son pouvoir » Tertullien

« L'homme devient déiforme et bienheureux par son libre arbitre, car l'autarcie et l'autonomie sont le propre de la nature divine » (St Grégoire de Nysse)

MORALE CATHOLIQUE... LA QUESTION DE LA LIBERTÉ

- *« La révélation, et avec elle, la découverte originelle de la signification « conjugale » du corps consistent en la présentation de l'être humain, homme et femme, dans toute la réalité, la vérité de son corps et de son sexe (ils étaient nus) et en même temps dans la pleine liberté de toute contrainte du corps et du sexe. La nudité de nos premiers parents, intérieurement dépourvus de toute honte, paraît en témoigner. On peut dire que, créés par l'Amour, c'est-à-dire dotés dans leur être de masculinité et de féminité, ils sont nus tous les deux parce qu'ils sont libres tous les deux de la liberté même du don. Cette liberté se trouve précisément à la base de la signification conjugale du corps. Le corps humain avec son sexe, sa masculinité et sa féminité, vu dans le mystère même de la création est non seulement une source de fécondité et de procréation, comme dans tout l'ordre naturel, mais il comprend dès « l'origine » l'attribut « conjugal », c'est-à-dire la faculté d'exprimer l'amour : précisément cet amour dans lequel l'homme-personne devient don et – par ce don – réalise le sens même de son « être » et de son « exister ». Rappelons-nous ici le texte du dernier Concile où il est déclaré que l'homme est, dans le monde visible « l'unique créature voulue pour elle-même », ajoutant que cet homme « ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même ».*

MORALE CATHOLIQUE... LA QUESTION DE LA LIBERTÉ

- *« La révélation, et avec elle, la découverte originelle de la signification « conjugale » du corps consistent en la présentation de l'être humain, homme et femme, dans toute la réalité, la vérité de son corps et de son sexe (ils étaient nus) et en même temps dans la pleine liberté de toute contrainte du corps et du sexe. La nudité de nos premiers parents, intérieurement dépourvus de toute honte, paraît en témoigner. On peut dire que, créés par l'Amour, c'est-à-dire dotés dans leur être de masculinité et de féminité, ils sont nus tous les deux parce qu'ils sont libres tous les deux de la liberté même du don. Cette liberté se trouve précisément à la base de la signification conjugale du corps. Le corps humain avec son sexe, sa masculinité et sa féminité, vu dans le mystère même de la création est non seulement une source de fécondité et de procréation, comme dans tout l'ordre naturel, mais il comprend dès « l'origine » l'attribut « conjugal », c'est-à-dire la faculté d'exprimer l'amour : précisément cet amour dans lequel l'homme-personne devient don et – par ce don – réalise le sens même de son « être » et de son « exister ». Rappelons-nous ici le texte du dernier Concile où il est déclaré que l'homme est, dans le monde visible « l'unique créature voulue pour elle-même », ajoutant que cet homme « ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même ».*

MORALE CATHOLIQUE... LA QUESTION DE LA LIBERTÉ

- *« Le Christ nous a libérés pour que nous restions libres » ; Et c'est précisément en ce sens qu'Il nous a manifesté la subordination éthique (et théologique) de la liberté à la charité et qu'Il a lié la liberté au commandement de l'amour. Entendre ainsi la vocation à la liberté (vous en effet, mes frères, avez été appelés à la liberté Ga5,13) signifie déterminer l'éthos dans lequel se réalise la vie « selon l'Esprit ». Le danger existe en effet d'entendre la liberté de manière erronée, et Paul nous l'indique clairement en écrivant dans ce même contexte : « seulement, que cette liberté ne tourne pas en prétexte pour vivre selon la chair ; mais par la charité, mettez-vous au service les uns des autres ». (St Jean-Paul II, 14 janvier 1981)*

MORALE CATHOLIQUE... LA QUESTION DE LA LIBERTÉ

- *« Ce n'est pas parce qu'il avait besoin de l'homme que Dieu a modelé Adam, mais pour avoir quelqu'un en qui déposer ses bienfaits... car autant Dieu n'a besoin de rien, autant l'homme a besoin de la communion avec Dieu ». Saint Irénée*
- « De ce que l'homme péche par sa volonté, il ne faut pas croire que Dieu la lui a donnée pour cela. Un motif suffisant pour qu'elle ait dû lui être donnée, c'est que, sans elle, l'homme ne pourrait agir avec droiture ; et qu'elle lui ait été donnée pour cela, on le comprend, du reste, par cette considération, que c'est Dieu qui le punit lorsqu'il en abuse pour pécher ; ce qui serait injuste, si la volonté libre avait été donnée non seulement pour vivre avec droiture, mais encore pour pécher » Saint Augustin*

LA LOI

- « *La Loi nouvelle pratique les actes de la religion : l'aumône, la prière et le jeûne, en les ordonnant au « Père qui voit dans le secret », à l'encontre du désir « d'être vu par les hommes »* » CEC 1969.

« *Toute communauté humaine a besoin d'une autorité qui la régisse. Celle-ci trouve son fondement dans la nature humaine. Elle est nécessaire à l'unité de la Cité. Son rôle consiste à assurer autant que possible le bien commun de la société ».* » CEC 1898.

« *La loi est une règle de conduite édictée par l'autorité compétente en vue du bien commun. La loi morale suppose l'ordre rationnel établi entre les créatures, pour leur bien et en vue de leur fin, par la puissance, la sagesse et la bonté du Créateur. Toute loi trouve dans la loi éternelle sa vérité première et ultime. La loi est déclarée et établie par la raison comme une participation à la providence du Dieu vivant Créateur et Rédempteur de tous »* » CEC 1951

LA LOI LOI NATURELLE ET LOI DIVINE.

- *« Si à cause d'un obscurcissement tragique de la conscience collective, le scepticisme et le relativisme éthique parvenaient à rendre flou les principes fondamentaux de la loi morale naturelle, l'ordre démocratique même serait radicalement touché dans son fondement ». Benoit XVI, 5 oct. 2007*

« La loi est une règle de conduite édictée par l'autorité compétente en vue du bien commun. La loi morale suppose l'ordre rationnel établi entre les créatures, pour leur bien et en vue de leur fin, par la puissance, la sagesse et la bonté du Créateur. Toute loi trouve dans la loi éternelle sa vérité première et ultime. La loi est déclarée et établie par la raison comme une participation à la providence du Dieu vivant Créateur et Rédempteur de tous » CEC 1951

LA SEQUELA CHRISTI DIMENSION CHRISTOLOGIQUE.

- « *En vérité, en vérité je vous le dis : si le grain de blé tombé en terre ne meurt, il reste seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. Qui aime sa vie la perd, et qui hait sa vie en ce monde la conservera pour la vie éternelle. Si quelqu'un me sert, qu'il me suive, et où que je suis, moi, là sera aussi mon serviteur à moi. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera* ». (Jn 12, 24-26)

« Cette vie présente paraît pleine de douceur à ceux qui en sont violemment épris, mais celui qui jette les yeux vers le ciel et qui considère les biens qui l'y attendent, n'aura que du mépris pour la vie présente; car, en présence d'un plus grand bien, le bien qui est moindre n'a plus de valeur. Or, Jésus-Christ nous conseille ce mépris, lorsqu'il nous dit: «**Si quelqu'un veut être mon serviteur, qu'il me suive**»; c'est-à-dire, qu'il marche sur mes traces. Le Sauveur veut parler ici de la mort et de l'imitation par les œuvres, car le serviteur doit nécessairement suivre celui qu'il sert. – » Saint Jean Chrysostome

LA SEQUELA CHRISTI DIMENSION CHRISTOLOGIQUE.

- *« C'est avant tout la *sequela* qui est explicitement demandée. Et non pas seulement comme disposition à reconnaître la figure du maître comme exemplaire, mais l'appel à sa suite. Dans cette *sequela*, se trouve une décision religieuse. Le choix demandé n'est pas seulement de nature éthique, c'est-à-dire qu'il ne vise pas à la norme morale, mais il entend la personne de Jésus et signifie le don personnel de soi, l'amour » Romano Guardini, l'essence du christianisme.*